



Distr.
GENERALE
S/5029
18 décembre 1961
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE, LE 16 DECEMBRE 1961,
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU PORTUGAL

D'ordre de mon Gouvernement, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance les incidents suivants qui s'ajoutent à ceux que j'ai signalés dans mes lettres des 8 et 11 décembre 1961 :

1. Le 9 décembre, à 7 h 30 puis à midi (heure locale), un avion militaire indien, équipé pour prendre des photographies, a survolé Diu.

2. Le 10 décembre, à 8 h 15 (heure locale), un avion militaire indien a survolé la région de Simbor (Diu).

3. Le 10 décembre, entre 5 h 25 et 6 heures (heure locale), le poste frontière de Polém (Sud Goa) a essuyé plusieurs tirs de mitrailleuse, venant du territoire indien.

4. Le 10 décembre, le village frontière de Tiracol (Nord Goa) a été mitraillé à deux reprises à 5 h 15 (heure locale) à partir du territoire indien.

5. Le 11 décembre, à 9 h 17 (heure locale), deux avions militaires indiens ont survolé à basse altitude le village frontière de Patardeu (Goa).

6. Le 11 décembre, à 9 h 45 (heure locale), deux avions militaires indiens ont survolé le village frontière de Chandel (Goa).

7. Le 11 décembre, peu après 10 heures (heure locale), deux avions militaires indiens ont survolé à basse altitude les régions frontières de Salginim, Verlem, Netorlime, Vizona de Maulinguém, Colem, Codal, Tanem, Surla et Querim (Goa).

8. Le 11 décembre, à 12 h 40 (heure locale), un avion militaire indien a survolé à basse altitude la ville de Sanguem (Goa).

9. Le 11 décembre, à 15 h 30 (heure locale), trois appareils militaires indiens à réaction ont survolé le village de Chandel (Goa).

10. Le 11 décembre, à 16 heures (heure locale), un appareil militaire indien à réaction a survolé le village frontière de Polém (Goa).

11. Le 11 décembre, à 22 heures (heure locale), des tirs de mitrailleuse provenant de trois directions ont été ouverts sur le poste frontière de Surla (Goa)

D'ordre de mon gouvernement, je vous prie de bien vouloir faire distribuer immédiatement la présente communication à tous les membres du Conseil de sécurité.

Veillez agréer, etc.

Le Représentant permanent du Portugal
auprès des Nations Unies

Signé : Vasco Vieira GARIN

